



Débat général

POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**

Sommaire :

- P.1 débat général
- P2 : thème 1 et 3
- P.3 : zoom femmes
- P.4 : Thème 4
- P.5 : Thème 4, texte final.
- Amendement EE, proposition EE de modification statutaire
- P.6 : Tableaux répartition des congressistes

Comité de rédaction :

Nina Charlier
Ingrid Darroman
Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Frédérique Payen
Danielle Ridet
Cécile Ropiteaux
Sophie Zafari

Nous ouvrons ce congrès dans un contexte où, dans toute l'Europe, les conséquences des politiques d'austérité sont ressenties de plus en plus douloureusement. Les gouvernements utilisent la crise comme prétexte à la mise en œuvre de mesures liberticides et à la destruction progressive des droits sociaux.

Il est important de rappeler l'impact spécifique de la crise et des choix politiques des gouvernements sur les femmes. Elles en paient le plus lourd tribut.

Si les emplois les premiers touchés ont été ceux du secteur industriel, traditionnellement masculin, les secteurs plutôt féminins comme la Fonction publique et les services ont été également frappés de plein fouet.

Majoritaires dans les emplois précaires et à temps partiels, les femmes sont les premières licenciées, utilisées comme variable d'ajustement.

Les restrictions budgétaires concernant les aides et les structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes dépendantes ramènent bien des femmes à la maison : c'est le transfert d'un travail salarié vers un travail certes solidaire mais gratuit. Ce sont donc les États qui ont, vis-à-vis des femmes notamment, une énorme dette sociale !

Les femmes doivent également subir un retour en force de l'ordre moral et de valeurs qu'on aurait pu croire dépassées. Ce sont les mêmes résistances patriarcales qui s'expriment dans les réactions contre l'enseignement des théories du genre au lycée et dans le refus du mariage et de la parentalité pour toutes et tous, au nom de la défense de la prétendue complémentarité « naturelle » des sexes.

Dans ce contexte, il est essentiel de construire partout où cela est possible des résistances européennes. La FSU s'y inscrit pleinement en participant notamment à la Marche Mondiale de Femmes, au FSE et FSM (qui se déroulera du 26 au 30 mars à Tunis) à l'Alter Sommet, qui se tiendra en juin à Athènes. Le thème « *femmes et poli-*

tiques d'austérité » sera d'ailleurs traité lors des prochaines journées de formation intersyndicales femmes qui auront lieu les 25 et 26 mars à la Bourse du travail de Paris.

Le nouveau gouvernement affiche la volonté de faire respecter les multiples lois sur l'égalité professionnelle. Dans la Fonction publique, on sait que des écarts importants de salaires, de pensions, de déroulements de carrière entre les femmes et les hommes persistent. Le protocole égalité que vient de signer la FSU est un outil qui pourra permettre de lutter contre ces inégalités.

Mais il n'aura d'efficacité que si chacun de nos syndicats s'en empare pour faire vivre nos revendications.

L'égalité ne deviendra pas effective « naturellement », Bernadette l'a rappelé tout à l'heure.

Obtenir l'égalité effective et la parité relève d'une volonté politique forte et de l'octroi de moyens.

Dans ces combats, il est essentiel que, nous, organisation syndicale, soyons exemplaires. Les indicateurs de parité de notre fédération révèlent que les objectifs n'ont encore pas été atteints à ce congrès-ci. Nous vous renvoyons aussi aux statistiques du 4 pages qui se trouve dans la mallette du congressiste, et nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux à la commission femmes qui se réunira demain à 13h.

Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes, la dimension de genre, doivent être au centre de nos réflexions, de nos revendications et de nos combats, car l'égalité est une exigence de justice sociale, au même titre que la lutte contre toutes les formes de discriminations sociales et raciales.

Contribution collective du secteur Femmes

THEME 1 : Éducation, Formation, Culture et Recherche

Intervention pour ajouts en commission

Intervention Sigrid Gérardin
Paragraphe 92

Après "agresseurs" ajouter :

« La violence dans la sphère scolaire n'est pas un concept neutre du point de vue du genre.

L'enquête SIVIS 2011 révèle que :

- 60 % des incidents graves enregistrés sont commis entre garçons
- les filles sont victimes dans 1/3 des cas mais les garçons sont à 85 % auteurs

- Les filles sont concernées par les violences à caractère sexuel dans 12 % des cas contre 1 % des garçons.

Or ces violences ont des conséquences réelles sur la santé des victi-

mes mais aussi sur les comportements scolaires, difficulté d'apprentissage, absentéisme, décrochage. »

Reprise du texte :

"la FSU demande la mise en place d'un groupe d'experts (experts à rayer et à remplacer par) : « de personnels formés aux phénomènes de violences et aux discriminations liées au genre chargé d'élaborer »

Rayer la dernière phrase et la remplacer par :

« La FSU demande qu'une réelle politique de prévention soit mise en place dans tous les établissements scolaires notamment par l'élaboration de modules de formation à destination des personnels et des élèves. »

Thème 3 : En France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques, pour les droits et les libertés, Interventions en plénière

Syndicalisme et féminisme

« Notre affirmation de l'égalité sociale et politique de la femme et de l'homme est, en même temps que l'expression de notre conviction, une protestation de ceux qui au mépris de la liberté humaine, osent encore tenter d'assigner un rôle à la moitié du genre humain ».

Cela fait plus de 130 ans que cette phrase a été prononcée par Hubertine au Congrès Ouvrier Socialiste de Marseille en 1879.

Si le monde change, il y a certaines choses qui ne changent pas.

Si notre fédération l'a bien compris, son texte de congrès sur les droits des femmes le prouve, il nous reste quand même à nous en persuader.

Souvent, le lien est difficile entre syndicalisme et féminisme.

Pourtant :

Quand une éducatrice spécialisée au chômage se voit proposer par pôle Emploi un poste de stripteaseuse, nous sommes concerné-es en tant que professionnel-les et syndicalistes.

Quand une de nos élèves est battue par son petit copain, nous sommes concerné-es en tant que professionnel-les et syndicalistes

Quand une de nos collègues est mal notée car elle a eu l'audace de demander un congé parental, nous sommes concerné-es en tant que professionnel-les et syndicalistes

C'est tous les jours, dans toutes nos revendications, dans toutes nos actions syndicales, que la question des droits des femmes doit être posée.

Un zoom tous les trois ans ne peut pas suffire.

Un secteur femmes ne peut pas suffire.

Se préoccuper des droits des femmes dans notre syndicalisme quotidien c'est se préoccuper de toutes et tous ;

Aucune priorité ne peut être faite dans nos revendications.

Pour reprendre Hubertine Auclert :

« Quiconque méconnaîtra les droits des femmes, méconnaîtra, quand il n'en aura plus besoin pour escalader le pouvoir, les droits des prolétaires ».

Ingrid Darroman

Genre et ordre moral

Olivier vient de le dire, nous avons accueilli hier après-midi avec une grande satisfaction, voire avec émotion, l'annonce du vote de la loi instaurant le mariage pour toutes et tous. C'est un grand pas sur le chemin de l'égalité des droits. Satisfaction, mais aussi soulagement de pouvoir tourner la page de ce débat, qui a été l'occasion d'un déferlement de propos et réactions homophobes, mais aussi sexistes. Dans les « manifés de la honte » se sont retrouvés les droites extrêmes et les intégrismes religieux qui prétendent s'immiscer dans les choix de la société civile. Le rose mièvre des pancartes peine à dissimuler la couleur brune.

Ce qui réunit ces mouvements réactionnaires, c'est la défense de l'ordre moral, la défense d'une société fondée sur LA prétendue différence des sexes, avec une vision réductrice et stéréotypée de la famille, assignant les femmes et les hommes à des rôles nettement délimités et hiérarchisés, dont il ne faudrait surtout pas sortir sous peine de mettre la civilisation en péril ! Ce système légitime les inégalités en les naturalisant.

Or, si le sexe est biologique, le genre est une construction culturelle. En gros, les femmes peuvent s'épanouir autrement que dans la maternité, et le chromosome Y n'est pas incompatible avec les tâches ménagères ! La plupart des différences n'ont rien de « naturel ». Il faut donc inlassablement questionner le genre, le déconstruire, remettre en cause la domination masculine qui impacte les conduites des filles et des garçons, des femmes et des hommes. La FSU et ses syndicats doivent continuer à contribuer à cette déconstruction, dans une perspective émancipatrice.

Cécile Ropiteaux

THEME 3

ZOOM : Pour les droits des femmes, pour l'égalité réelle

En 2012 encore, les femmes font toujours l'objet de discriminations et de violences liées à leur sexe. Le patriarcat, même s'il se nourrit du système capitaliste, possède ses propres outils de domination que toute organisation progressiste doit combattre au même titre qu'elle lutte contre toutes les formes de discriminations sociales et raciales.

Rappelons qu'en France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint, que les tâches domestiques reposent toujours majoritairement sur les femmes, que les femmes issues des minorités sont victimes de double voire triple discrimination (lesbophobie, femmes migrantes...), que l'accès aux soins et à l'accueil en termes de contraception est toujours plus inégalitaire selon les territoires. Chaque jour plus menacés par les coupes budgétaires, les centres pratiquant l'IVG continuent d'être pris pour cibles par les tenant-es de l'ordre moral, qui font subir une pression intolérable aux femmes venant consulter. De plus, dans le contexte actuel de politiques d'austérité, les femmes sont les plus touchées par le chômage, le sous-emploi, la paupérisation.

Temps et conditions de travail, salaires, précarité, services publics, violences : autant de questions où l'approche féministe est indispensable et doit s'articuler avec l'approche syndicale générale.

Rappelons aussi que l'École reste un lieu de reproduction des stéréotypes et ne remplit pas correctement sa mission d'éducation à l'égalité, faute de moyens, de formation et de volonté politique, que de nombreuses publicités et médias continuent à véhiculer des images dégradantes de « la » femme, entre objet sexuel perpétuellement disponible et fée du logis. Car l'écueil est bien là ; c'est dans les consciences que l'égalité doit devenir réelle, et les lois et actions publiques sont les premières garantes des droits qui ont été conquis. La formation de tou-tes les agent-es de la Fonction publique, en particulier des enseignant-es, doit intégrer les problématiques d'égalité femmes/hommes.

L'appareil législatif s'est doté de textes protégeant officiellement l'égalité, mais l'État ne s'est pas donné tous les moyens de les mettre en place. Malgré les lois sur la parité, l'exclusion des femmes des places de décision dans le monde professionnel, politique, syndical se perpétue. La recréation d'un ministère des droits des femmes est néanmoins le signe de l'intérêt qui leur est porté. Cependant, les propos sexistes envers les femmes politiques se sont multipliés et, si le gouvernement actuel est paritaire, la composition des ministères ne l'est pas. On est bien loin de l'État exemplaire revendiqué !

Un syndicalisme qui œuvre pour la transformation sociale doit promouvoir une société qui traite et considère les femmes et les hommes de façon égalitaire, aussi bien dans le domaine privé que dans le domaine public. La FSU fait partie du mouvement féministe et est présente dans toutes les mobilisations actuelles. Elle s'investit notamment dans les actions de la Marche Mondiale des Femmes, du Collectif National pour les Droits des Femmes.

La défense des droits des femmes ne peut être faite à coups d'annonces politiques bienfaites. Elle doit être accompagnée de moyens réels pour les services publics, pour la politi-

que familiale, l'accueil de la petite enfance, la prise en charge de la dépendance, pour une politique de l'emploi offensive refusant toute entorse au droit du travail, tant au niveau des horaires que des conditions de travail et des rémunérations, pour la lutte contre les discriminations, pour la prévention des violences et l'autonomie des femmes.

La FSU revendique :

- la promotion d'une éducation anti-sexiste à destination des jeunes (révision des programmes, des manuels scolaires, formation des personnels, éducation affective et sexuelle...);
 - la systématisation d'une éducation aux questions d'égalité pour les personnels de tous les services publics, avec des moyens réels donnés aux établissements (EN, PJJ, Pôle emploi,...);
 - l'élargissement effectif des choix d'orientation et de professions;
 - la sanction systématique des entreprises qui ne respectent pas l'égalité professionnelle, et l'arrêt du recours aux temps partiels imposés. Le CDI et le temps complet doivent être la norme sur le marché du travail et, dans la Fonction publique, la précarité doit être résorbée;
 - la lutte contre le harcèlement sexuel (politique de prévention, sanctions);
 - une retraite décente pour toutes et tous, notamment pas le rétablissement des bonifications pour enfant;
 - l'application de la loi contre les violences faites aux femmes de juillet 2010 et son renforcement par l'adoption d'une loi cadre sur les violences faites aux femmes;
 - l'accès garanti de tous et de toutes à une contraception remboursée intégralement, avec prise en charge immédiate des consultations et ordonnances par la sécurité sociale, ainsi que le remboursement de l'IVG à 100 %;
 - la création de centres IVG sous forme de structure d'établissement hospitalier ou des centres de santé publique avec CIVG, et des centres de santé sexuelle, l'arrêt de toute fermeture de centre IVG et la réouverture de la centaine de centres fermés depuis dix ans;
 - le rétablissement des subventions au Planning familial;
 - la réelle prise en compte dans la formation des personnels médicaux des questions spécifiques aux droits des femmes à disposer de leur corps;
- Il est temps de supprimer la clause de conscience concernant les IVG pour les médecins.

La FSU s'est engagée dans des campagnes en faveur de l'abolition de la prostitution. Celle-ci passe par des politiques publiques de développement de dispositifs d'accueil et de suivi, la suppression du délit de racolage pour les prostitué-es, l'accès aux droits sociaux, une politique réelle d'insertion sur le marché du travail pour les personnes prostituées qui veulent sortir de la prostitution, le développement des moyens dans la lutte contre la traite des femmes et le proxénétisme.

Elle propose de poursuivre les relations avec les associations féministes pour continuer sa réflexion sur les moyens permettant d'y arriver. Plus généralement, la FSU se dotera d'outils afin de poursuivre les débats sur les questions des droits des femmes.

La FSU s'oppose à la légalisation de la Gestation pour Autrui qui constitue une atteinte inacceptable aux droits des femmes (en particulier les plus pauvres) et une marchandisation de leurs corps.

THEME 4 :

État du syndicalisme et avenir de la FSU, Pour une FSU plus efficace, Le syndicalisme international de la FSU, des avancées à poursuivre

Intervention et ajouts

II-d-2 Renouveau, rajeunissement et féminisation

Ajout 1

L'observatoire de la parité doit développer un travail d'analyse sur la féminisation des textes, l'organisation des réunions, la parité des délégations venant des instances (CDFN, congrès...), la répartition des décharges, etc. Un bilan annuel doit être fait au CDFN.

Ajout 2

Concernant la collégialité, il est indispensable d'y réfléchir rapidement, y compris en terme de moyens (suppléments de décharges, ligne budgétaire particulière pour les frais de garde...).

Ajout 3

La FSU réaffirme sa volonté d'une écriture égalitaire de ses textes, tout en conservant leur lisibilité. Elle mettra en place un groupe de travail à cet effet qui fera ses propositions au CDFN.

THEME 4

Interventions en plénière

Valoriser la collégialité des sections départementales

Certaines parties de nos amendements ont été repris mais nous revenons sur 2 points non intégrés.

1- L'observatoire de la parité mis en place depuis 2 congrès (6 ans) sans réel effet dans la FSU.

Nous demandons que soit intégré dans le texte : un bilan annuel des travaux de l'observatoire au CDFN sur la féminisation des instances, des textes, la répartition des décharges, etc.

2- La valorisation de la collégialité des SD

Vous avez un *POUR Elles* dans vos pochettes. Dans la partie « La parité n'est pas une maladie sexuellement transmissible », les tableaux réalisés par Nina, avec l'aide de Philippe et Eliane de l'orga - Fsu, montrent que :

- le taux de présence des femmes dans la profession et dans les syndicats ne présentent aucune faiblesse

- 40 % de femmes sont présentes dans les structures collégiales SD

- 17 % seulement de femmes dans les secrétariats départementaux à une tête au total seules 25 % de femmes sont secrétaires départementales.

La demande de mixité n'est pas un supplément d'âme, l'histoire de la place des femmes dans les organisations nous montre que la parité ne se met pas en place naturellement. La FSU se doit de mettre en place les moyens d'analyser la situation et les effets de genre dans le travail syndical afin de réaliser la parité dans de bonnes conditions dans ses instances.

La FSU, à tous les niveaux, doit inciter les femmes à prendre des responsabilités dans un souci de démocratie et d'égalité et de juste représentation de ses syndiqué-es.

Pour cela la FSU doit valoriser les SD qui pratiquent la collégialité avec des femmes, et donner des moyens supplémentaires, par exemple : au niveau des décharges (voir le graphique très déséquilibré du *POUR Elles spécial congrès*) au niveau financier lors de prise en charge de frais de garde.

C'est un choix politique, dans le respect de nos mandats affichés depuis plusieurs congrès, d'atteindre une représentation

équilibrée F/H. Il faut donc s'en donner les moyens.

La FSU y gagnera, tant dans l'image qu'elle renverra que dans le brassage d'idées et la dynamique de propositions venant d'horizons divers. En augmentant la part des femmes militantes, c'est tout le militantisme de la FSU qui en serait développé et amélioré.

Marie-Caroline Guérin

Nous venons d'en débattre, la FSU est une fédération syndicale de transformation sociale. Nous ne voulons pas des adaptations à la marge de cette société, nous voulons la changer.

Nous avons aussi montré hier, de façon éclatante, par le vote du zoom femmes, que nous voulons que les femmes aient enfin, dans cette société, la place qui devrait leur revenir.

Pourtant, quand on voit ces travées, quand on observe les intervenant-es, on constate que la FSU elle-même est loin de montrer une image conforme à ses aspirations.

Les textes de congrès s'accumulent, la réalité change peu. On pourrait bien sûr dire que nous sommes dépendants- dépendantes de la société dans laquelle nous vivons. Que les femmes sont happées par la sphère privée, qu'elles ne parviennent pas à dégager du temps. Mais notre syndicalisme peut-il attendre une nouvelle société pour changer. Et pourra-t-il changer la société s'il ne change pas lui-même ? Avancions enfin plutôt que faire des journées d'étude.

La parité nous devons nous l'imposer. Les femmes ne sont pas moins capables. Il faut casser l'image, renverser le miroir. Rendre la parité obligatoire c'est possible comme nous le montre les militantes et militants du SNPESPJJ et du SNU-TEFI, c'est nécessaire aussi pour redonner la confiance aux femmes.

Mettons nos actes en adéquation avec nos discours, faisons de notre fédération ce que nous voulons qu'elle soit. C'est le sens de l'amendement déposé par l'Ecole Emancipée que le SNUTEFI et le SNPESPJJ soutiennent.

Elisabeth Hervouet

THEME 4 : Texte final

II-d-2 Renouveau, rajeunissement et féminisation

L'entrée dans le syndicalisme et le militantisme, beaucoup moins évidente qu'auparavant, doit rester un enjeu fort pour la fédération et ses syndicats, et passe notamment par une réflexion fédérale sur la syndicalisation en général et sur celle des jeunes en particulier.

L'avenir de notre militantisme nécessite d'avoir des équipes militantes formées intégrant plus de femmes et de jeunes. À tous ses niveaux, la FSU est confrontée au renouvellement important de ses syndiqué-es et de ses militant-es. Le souci de parité et l'état d'esprit des jeunes collègues entrant dans nos professions imposent de repenser et réorganiser collectivement l'investissement militant de manière à le concilier avec la vie professionnelle et personnelle.

Il faut réfléchir au contenu de l'engagement syndical (contenu et organisation des réunions, du fonctionnement de la section) pour que chaque nouvel-le arrivant-e trouve sa place dans l'activité syndicale. Cette démarche doit s'appuyer sur le développement de formation à leur destination.

Les modes d'organisation doivent prendre en compte les contraintes et les choix de vie des militant-es.

Les raisons de leur investissement dans le syndicalisme et les mouvements sociaux sont multiples. Cela nécessite donc que la fédération et ses syndicats nationaux investissent bien sûr les questions de défense collective (mouvement des retraites de 2010, investissement dans les réflexions nationales durant l'été et l'automne 2012 par exemple) mais aussi les réponses à des problématiques individuelles (information, soutien...).

Les dernières grandes mobilisations ont montré l'attachement des jeunes notamment aux acquis du service public, aux acquis des luttes passées (retraites par ex.), à la défense de valeurs (immigration, antiracisme, injustice...).

L'activité syndicale doit se développer prioritairement au plus près du terrain.

Sans pour autant pouvoir remplacer les contacts directs, les nouveaux modes de communication sont sans doute aussi un moyen de mener le travail syndical au plus près des salarié-es (sites, blogs, réseaux sociaux...). Le courrier électronique, pour rester efficace, doit être utilisé avec précision (fréquence, contenu, destinataires). La FSU doit nécessairement développer la formation syndicale sur les nouveaux outils à notre disposition de manière à développer un regard critique et éclairé sur ces outils.

La formation syndicale constitue un levier essentiel pour permettre le renouvellement de la fédération et assurer sa cohésion. Les efforts mis en œuvre, tant au niveau local que national doivent être poursuivis. Les stages de formation doivent répondre aux attentes des jeunes entrant dans le syndicalisme et aux besoins de l'activité syndicale (stage d'accueil des nouveaux militants, livret d'accueil « mon premier CDFN », « la section départementale » ...).

L'intergénérationnel doit être favorisé pour permettre aux jeunes d'accéder aux responsabilités.

La nécessité d'une représentation équilibrée femmes / hommes est affirmée dans les textes de plusieurs congrès comme une préoccupation constante et un objectif à réaliser. Aujourd'hui les femmes restent toujours minoritaires dans toutes les instances de la fédération, malgré une légère évolution positive. Sur ce point, le congrès rappelle la responsabilité des SN, des tendances et des SD. L'observatoire de la parité doit développer un travail d'analyse sur la féminisation des textes, l'organisation des ré-

unions, la parité des délégations venant des instances (CDFN, congrès...), la répartition des décharges, etc. Un bilan annuel doit être fait au CDFN.

L'observatoire de la parité, dont la nécessité a été réaffirmée à Lille, n'a pas réellement fonctionné, faute d'engagement de toutes les parties de la fédération. Néanmoins, la commission « Femmes » de la FSU a poursuivi le travail d'analyse, les militant-es au niveau national, régional et départemental ont tenté d'enclencher des changements dans les fonctionnements internes.

Le travail d'étude engagé doit être poursuivi sur la composition des instances et des délégations fédérales tant au niveau départemental que national, afin d'affiner la compréhension des enjeux et de proposer des réponses.

Il est indispensable aussi de mener une réflexion sur la prise de parole des femmes lors des instances.

Les stages syndicaux et intersyndicaux organisés par la FSU, ou en association avec d'autres partenaires, doivent se poursuivre. La participation des militantes et militants doit être favorisée grâce au nécessaire relais de la fédération et des syndicats nationaux auprès de leurs sections départementales ou académiques.

De nouvelles pistes sont à explorer pour faciliter l'investissement des militantes et militants (Collégialité, Mandats, Décharges,...). Concernant la collégialité, il est indispensable d'y réfléchir rapidement, y compris en termes de moyens (suppléments de décharges, ligne budgétaire particulière pour les frais de garde...).

La FSU réaffirme sa volonté d'une écriture égalitaire de ses textes, tout en conservant leur lisibilité. Elle mettra en place un groupe de travail à cet effet qui fera ses propositions au CDFN.

La féminisation de l'outil syndical s'intègre dans la lutte contre les inégalités F/H dans la société en général, lutte qui reste l'ambition majeure.

Féminisation et renouvellement nécessitent de nouvelles pratiques, déjà en œuvre dans certaines sections départementales ou certains syndicats nationaux.

Une journée d'étude sera organisée afin de faire un bilan, trouver d'autres pistes de réponses.

Amendement déposé par Ecole Emancipée

« Malgré tout, force est de constater que les déclarations d'intentions générales ne suffisent pas. Il faut se fixer la règle de la parité obligatoire dans les instances et en premier lieu les instances nationales. »

Résultat du vote de l'amendement

POUR : 194 soit 32,72 %

CONTRE 310 soit 52,28 %

ABS 89 soit 15,01%

NPPV : 36

STATUTS :

Proposition de modification statutaire de l'Ecole Emancipée

Amendement à la Fin de l'article 5 :

« ...Afin que la FSU ait dans ses instances délibératives une représentation femmes/hommes au plus près de la réalité de ses syndiquéEs, dans leur composition, les instances délibératives nationales et départementales de la FSU, ainsi que les congrès départementaux et le congrès national, devront compter au moins autant de femmes que d'hommes. »

Amendement refusé

Répartition des congressistes

Tableaux de répartition des congressistes distribués par l'organisation à l'ouverture du congrès. Il manque juste celui des tendances car le tableau n'avait que quatre des cinq tendances.

L'ensemble du congrès :

H	430 (58,9%)
F	300 (41,1%)
Total	730

Par type de délégation :

Délégué(e) Tendances	68	
H	46	66,6%
F	23	33,3%
Délégué(e) SD	293	
H	182	62,1%
F	111	37,9%
Délégué(e) SN	368	
H	202	54,9%
F	166	45,1%
Total général	730	

Par syndicat :

EPA	6	
H	3	50,0%
F	3	50,0%
SNAC	5	
H	2	40,0%
F	3	60,0%
SNASUB	17	
H	9	52,9%
F	8	47,1%
SNCS	11	
H	7	63,6%
F	4	36,4%
SNE	5	
H	5	100%
SNEP	28	
H	14	50,0%
F	14	50,0%
SNEPAP	6	
H	3	50,0%
F	3	50,0%
SNES	64	
H	35	54,7%
F	29	45,3%
SNESup	23	
H	14	60,9%
F	9	39,1%
SNETAP	19	
H	12	63,2%
F	7	36,8%
SNICS	13	
H	3	23,1%
F	10	76,9%

SNPES-PJJ	10	
H	5	50,0%
F	5	50,0%
SNPI	4	
H	2	50,0%
F	2	50,0%
SNUACTE	20	
H	17	85,0%
F	3	15,0%
SNUAS-FP	7	
H	3	42,9%
F	4	57,1%
SNU-CLIAS	22	
H	14	63,6%
F	8	36,4%
SNUEP	16	
H	9	56,3%
F	7	43,8%
SNUipp	59	
H	29	49,2%
F	30	50,8%
SNUITAM	9	
H	8	88,9%
F	1	11,1%
SNUP CDC	4	
F	4	100%
SNUPDEN	4	
H	2	50,0%
F	2	50,0%
SNUTEFI	16	
H	6	37,5%
F	10	62,5%
Total général	368	



Manifestation à Paris le 25 novembre 2012

Retrouvez les infos
sur le site web de la fsu:
<http://fsu.fr>

Imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: Mars 2013 - Prix: 0.40€
Directeur de la Publication: Bernadette Groison
POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - Courriel : fsu.nationale@fsu.fr